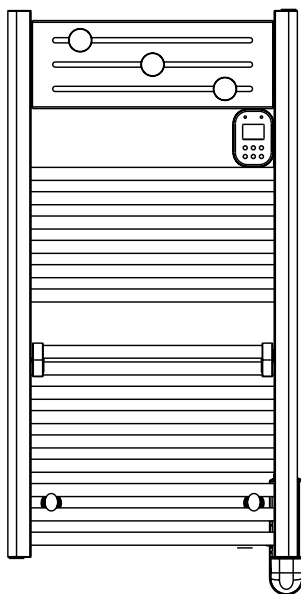


NOTICE D'INSTALLATION & D'UTILISATION

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT TOUTE OPÉRATION



ACTIBAIN

Radiateur sèche-serviettes électrique

Référence notice 421AA6103 B00

Noirot

	- Sommaire & Avant propos	page 2
	- Sécurité	pages 2/3/4
	- Installation et fixation	page 6
	- Démarrage rapide	page 7
1.	- Raccordement électrique	page 8
2.	- Comment utiliser votre appareil	page 9
3.	- Aide aux diagnostics	page 22
4.	- Conseils / Entretien	page 24
5.	- Identification de votre appareil	page 25
	- Garantie	page 26

AVANT-PROPOS :

- Vous venez d'acquies ce radiateur sèche serviettes électrique Actibain statique de Noiro et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

Lire attentivement la notice (*) d'installation et d'utilisation, notamment les consignes ci-dessous.



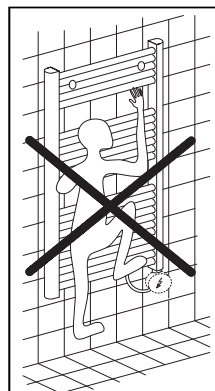
Sécurité

ATTENTION - Certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.



Caution, hot surface
Attention, surface très chaude.

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



- Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue.

- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprennent bien les dangers potentiels.

- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler, ni nettoyer l'appareil et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.

- Veuillez à ne rien introduire dans l'appareil.

- L'appareil doit être fixé sur ses supports, l'utilisation d'adhésifs pour fixer les supports ou l'appareil est interdite.

- Le raccordement électrique de cet appareil doit impérativement être effectué hors tension par une personne qualifiée.

- Toutes les interventions sur les appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié.

- L'alimentation électrique de l'appareil doit être réalisée via un dispositif de coupure omnipolaire conforme aux règles d'installation.

- L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

- Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc... (Fig. A).

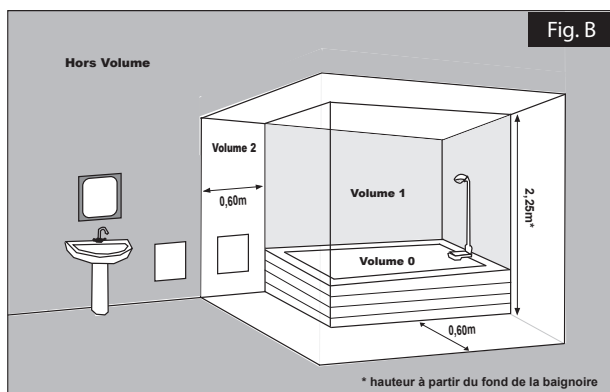
- MISE EN GARDE : Pour éviter tout danger pour les très jeunes enfants, il est recommandé d'installer cet appareil de façon telle que le barreau chauffant le plus bas soit au moins à 600mm au-dessus du sol.

- Respecter le sens d'installation de l'appareil (boîtier de commande à droite).

- Cet appareil de chauffage est rempli d'une quantité précise de fluide spéciale. Les réparations nécessitant l'ouverture du réservoir de fluide ne doivent être effectuées que par le fabricant ou son service après-vente qu'il convient de contacter en cas de fuite de fluide. Dans ce cas prenez toutes les mesures pour éviter un éventuel contact et ingestion du fluide notamment par des jeunes enfants et personnes vulnérables, ne pas utiliser l'appareil jusqu'à réparation.

Lorsque l'appareil de chauffage est mis au rebut, respecter les réglementations concernant l'élimination du fluide.

- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- Pour garantir votre sécurité, assurez vous que l'appareil est en parfait état avant toute utilisation.
- Ne pas installer ou mettre sous tension l'appareil ayant subi un choc ou présentant des dommages visibles tels que notamment des déformations, des câbles dénudés, des éléments cassés ou désolidarisés ou ayant été modifiés.
- Éviter d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.
- **MISE EN GARDE :** Cet appareil est destiné seulement au séchage du linge lavé à l'eau.- L'appareil peut être installé dans le volume 2 ou hors volume des salles d'eau (Fig.B).

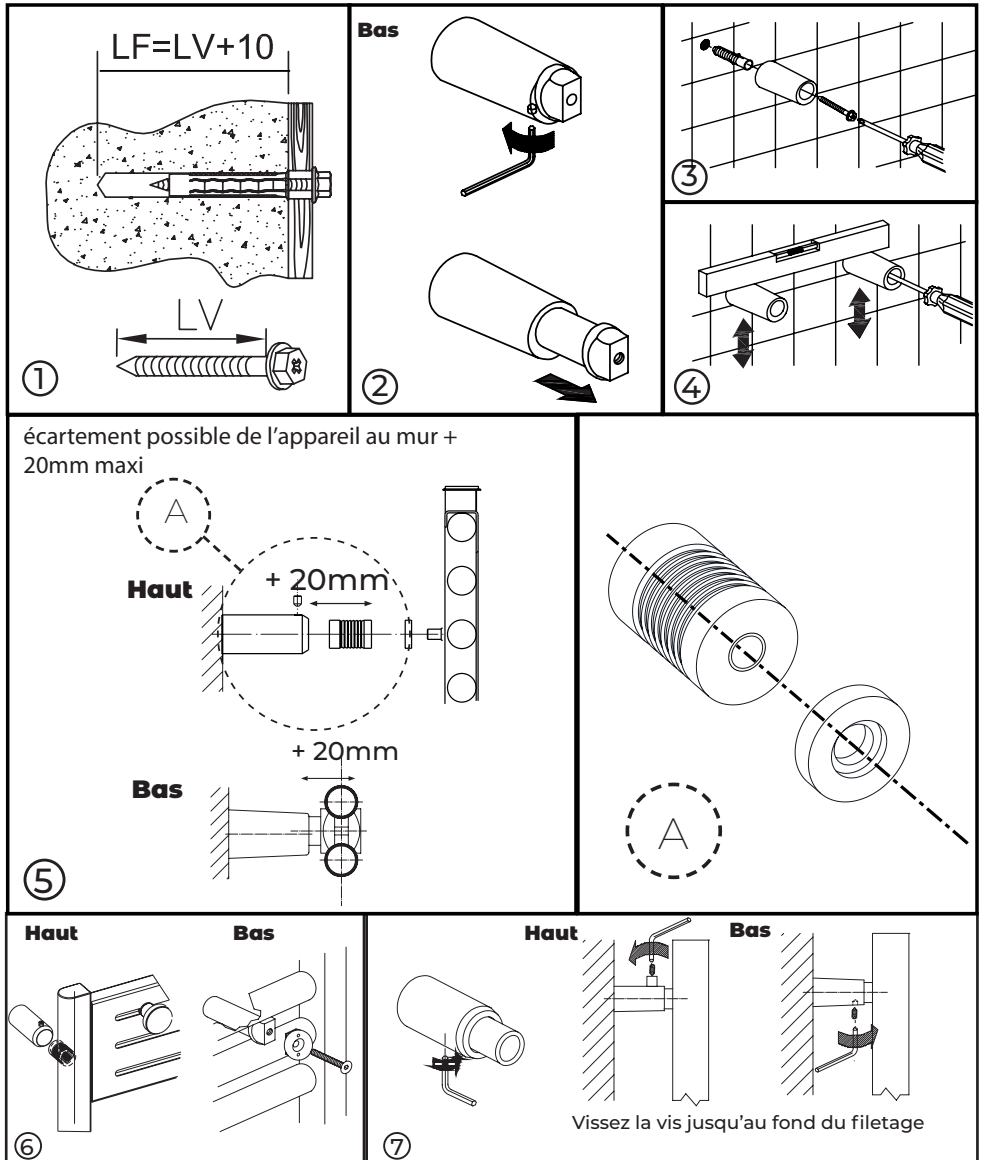


- L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NF C 15-100 pour la France).
- Cet appareil de chauffage électrique direct est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.

(*) La présente notice a été établie au moment de la fabrication de l'appareil et conformément aux normes en vigueur à cette date.


Le fabricant se réserve le droit de modifier à tout moment la notice d'installation et d'utilisation afin de prendre en compte les normes et l'évolution de celles-ci.

INSTALLATION ET FIXATION



DEMARRAGE RAPIDE

- Mise en marche / Arrêt chauffage de l'appareil

Appuyer sur  pour mettre l'appareil en marche ou pour l'arrêt chauffage de votre appareil.

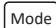


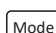




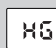
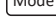

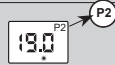
- Réglage de la température souhaitée

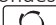
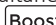
Pour ajuster la température souhaitée, appuyer sur  ou .




- Sélection du mode de fonctionnement

Appuyer sur  pour choisir le mode de fonctionnement

VOUS SOUHAITEZ	APPUYER SUR	UTILISER LA FONCTION	L'ECRAN AFFICHE
Maintenir la température Confort.		CONFORT	
Maintenir la pièce à la température Economique.		ÉCONOMIQUE	
Maintenir la pièce à une température Hors Gel.		HORS-GEL	
Avant de pouvoir activer tout mode de programmation, vous reporter au paragraphe (Réglage de l'horloge et du jour).			
Appliquer l'ordre envoyé par votre centrale de programmation ou votre gestionnaire d'énergie.		PROGRAMMATION « AUTO »*	
Appliquer un programme prédéfini ou personnalisé		PROGRAMMATION « PREDEFINIE »*	

* L'appui 3 secondes simultanément sur les touches  et  permet d'alterner entre la programmation «Auto» et la programmation «Prédéfinie».


- La fonction «BOOST»

Appuyer sur  et sélectionner la durée souhaitée avec  et .

- La fonction «REPEAT»

Permet d'enregistrer et de visualiser les Tops horaires (2 horaires) de préchauffage de la salle de bain.

Appuyer 3s  pour enregistrer l'horaire actuel puis valider par .

Appuyer sur  pour visualiser l'horaire choisi.



Veillez lire attentivement les règles de sécurité avant le raccordement de l'appareil.

- L'installation électrique doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).
- L'appareil doit être raccordé sur un réseau électrique 230V 50Hz, par l'intermédiaire d'une boîte de raccordement.

Respecter le sens de branchement :

MARRON = PHASE,
BLEU ou GRIS = NEUTRE,
NOIR = FIL PILOTE






- Si le fil noir n'est pas utilisé, il doit être raccordé à une borne isolée électriquement et non raccordée au réseau électrique.

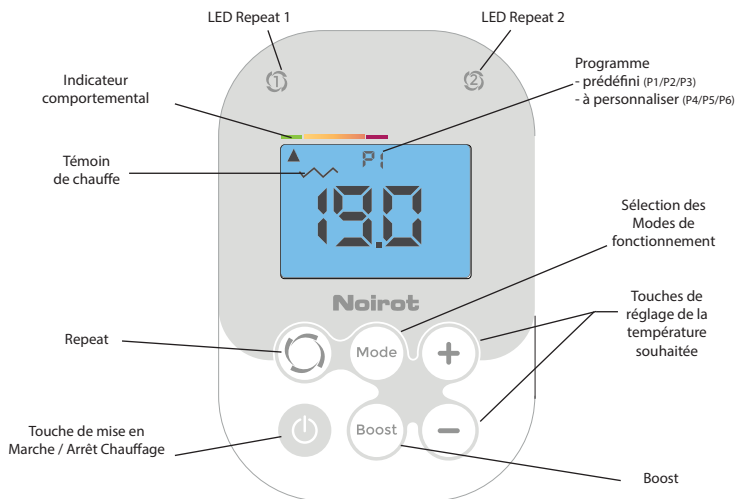
Le fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou au fil VERT / JAUNE.

- Vérifier le branchement correct de tous les fils dans les bornes de la boîte murale de raccordement.

Les couleurs à respecter pour le branchement sont celles du cordon d'alimentation de l'appareil, elles ne correspondent pas nécessairement à celles des câbles de l'installation électrique


NOTA : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux ci-dessous, mesurés par rapport au Neutre.


Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco		230 Volts
Hors-gel		115 Volts négatif
Arrêt Chauffage		115 Volts positif
Conf. -1°C		230 Volts/3s
Conf. -2°C		230 Volts/7s

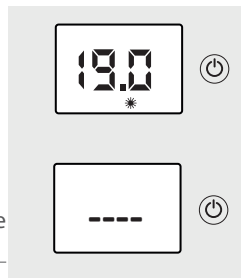


i Veillez à enlever la pellicule de protection du boîtier de commande.

2.1 - Mise en marche / Arrêt chauffage de l'appareil :

Pour la mise en marche, appuyer sur , l'écran affiche la température de Confort : 19.0°C, puis affiche l'heure au bout de 10s.

Pour l'arrêt chauffage, appuyer sur , l'écran affiche ----, puis l'heure au bout de 10s.

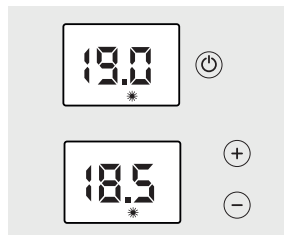


i - L'appareil conserve les réglages en mémoire, même en cas de coupure secteur.

2.2 - Mode Confort / Réglage de la température de consigne :

Appuyer sur + ou - pour augmenter ou diminuer la température de consigne souhaitée.

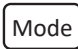

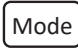





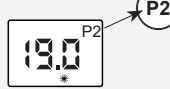
i Pour que la température se stabilise à la valeur souhaitée, fermer les portes de la pièce.





2.3 - Le sélecteur de MODE :


Effectuer des appuis successifs sur Mode

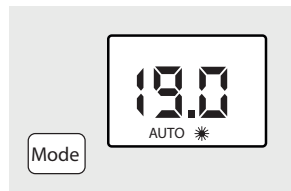
i Le sélecteur de mode vous permet de sélectionner 5 fonctions.

VOUS SOUHAITEZ	APPUYER SUR	UTILISER LA FONCTION	L'ECRAN AFFICHE
Maintenir la pièce à la température Confort.		CONFORT	
Maintenir la pièce à la température Economique.		ÉCONOMIQUE	
Maintenir la pièce à une température Hors Gel.		HORS-GEL	
Avant de pouvoir activer tout mode de programmation, vous reporter au paragraphe 2.5 (Réglage de l'horloge et du jour).			
Appliquer l'ordre envoyé par votre centrale de programmation ou votre gestionnaire d'énergie.		PROGRAMMATION « AUTO »*	
Appliquer un programme prédéfini ou personnalisé		PROGRAMMATION « PREDEFINIE »*	 <small>*exemple P2</small>






* L'appui 3 secondes simultanément sur les touches  et  permet d'alterner entre la programmation «Auto» et la programmation «Prédéfinie».

2.4 - Mode Programmation : « AUTO »

 Ce mode permet le fonctionnement automatique par fil pilote de votre appareil de chauffage par l'intermédiaire d'une centrale de programmation ou d'un gestionnaire d'énergie.





Appuyer successivement sur  jusqu'à ce que le symbole «AUTO» s'affiche.

ORDRES ENVOYES PAR LE FIL PILOTE	L'ECRAN AFFICHE	RESULTAT OBTENU
Arrêt chauffage		Arrêt instantané du chauffage
ECO		Abaissement de la température de 3,5°C par rapport à la position Confort ou selon votre choix.
Conf-1		Abaissement de la température de 1°C par rapport à la position Confort.
Conf-2		Abaissement de la température de 2°C par rapport à la position Confort.
Hors Gel		Maintient la température de la pièce à environ 7°C.

Particularités



Dans le cas des modes de forçage Confort, Economique et Hors-Gel, les ordres Hors-Gel et Arrêt chauffage envoyés par la centrale de programmation ou le gestionnaire de tarification sont prioritaires. Pour vous le signaler, le symbole «AUTO» clignote.

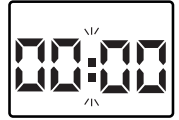
Fonctions choisies	Centrale de programmation ou gestionnaire d'énergie	
	Ordre envoyé par fil pilote : HG	Ordre envoyé par fil pilote : Arrêt chauffage
19,0°C		
ECO		
HG		

2.5 - La programmation interne :



2.5.1 - Réglage de l'horloge :


i

- Dans tous les cas, pour pouvoir utiliser la programmation, vous devez régler l'heure et le jour de votre appareil (réglage usine 00:00).
- En cas de coupure de courant supérieure à 30 minutes, vous devrez aussi remettre à l'heure votre appareil.





A- Réglage de l'heure :


Appuyer pendant 3s sur les touches  et  pour entrer dans le menu de programmation.

Appuyer avec les touches + ou - pour choisir "ON" qui s'affiche à l'écran, valider par . (Le choix de "OFF" vous fait sortir du réglage).

"Pr" s'affiche à l'écran,


Appuyer avec les touches + ou - pour choisir la fonction mise à l'heure : "Hr" dans le menu déroulant et valider avec la touche .

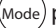
Modifier l'heure avec les touches + et - puis valider avec la touche .

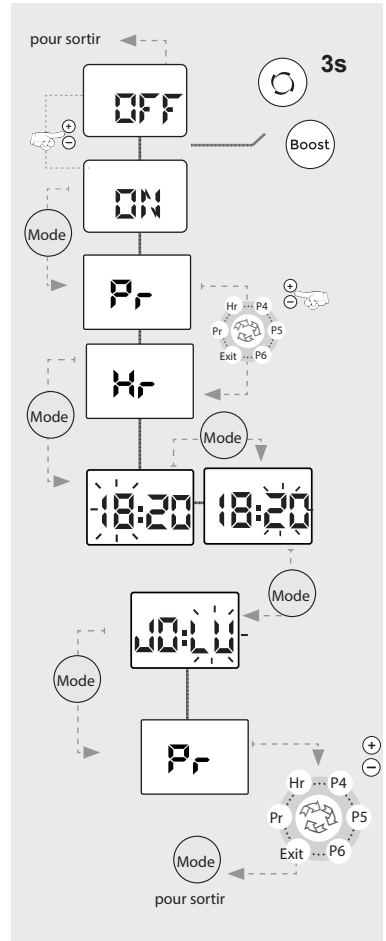
Modifier les minutes avec les touches + et - puis valider avec la touche .

B - Réglage du jour :

Modifier le jour de la semaine (JO : LU = lundi, JO : MA = mardi, JO : ME = mercredi, etc...) avec les touches + et -.

Valider par la touche .

Pour sortir, appuyer sur + ou - jusqu'à l'affichage «Exit» du menu déroulant. Valider par  pour sortir.



2.5.2 - Mise en place de la programmation :

i


Ce mode permet le fonctionnement automatique de votre appareil de chauffage soit en consigne CONFORT, soit en consigne ECO.

Vous voulez affecter un programme à chaque jour de la semaine, pour cela :

- Appuyer simultanément pendant 3 secondes sur les

touches  et .

- L'écran affiche soit ON, soit OFF. Avec les touches + ou

-, mettre sur la position ON. Enregistrer par la touche .

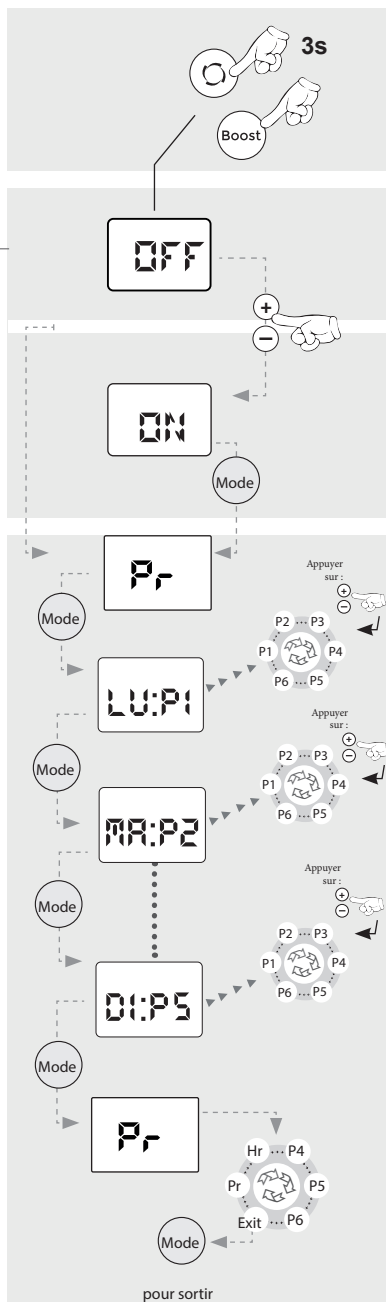
- L'écran affiche «Pr», valider avec la touche .

- Attribuer l'un des programmes (prédéfini ou personnalisé) à chaque jour de la semaine avec les touches + et - du menu déroulant.

- Valider par la touche , l'écran affiche «Pr».

- Pour sortir, appuyer sur + ou - jusqu'à l'affichage «Exit» du menu déroulant.

- Valider par  pour sortir.



DETAIL DES PROGRAMMES PREDEFINIS (P1/P2/P3) ET A PERSONNALISER (P4/P5/P6).



Programme prédéfini	Choix	Signification
<p style="text-align: center;">P1</p>	P1	Le programme P1 vous permet d'avoir la température de consigne Confort le matin de 5h à 9h et le soir de 17h à 23h.
<p style="text-align: center;">P2</p>	P2	Le programme P2 vous permet d'avoir la température de consigne Confort le matin de 5h à 9h, le midi de 12h à 14h et le soir de 17h à 23h.
<p style="text-align: center;">P3</p>	P3	Le programme P3 vous permet d'avoir la température de consigne Confort de 5h à 23h.
Programmes à personnaliser voir § 2.8.4	P4 P5 P6	Les programmes P4, P5, P6 vous permettent de personnaliser jusqu'à 3 plages horaires de la température de consigne Confort, suivant vos besoins.


2.5.3 - Personnalisation des programmes P4/P5/P6»

Ce mode permet le fonctionnement automatique journalier de votre appareil de chauffage soit en consigne CONFORT, soit en consigne ECO.

Pour cela :

Quelque soit le mode de fonctionnement en cours :


- Appuyer simultanément pendant 3 secondes sur les touches  et .

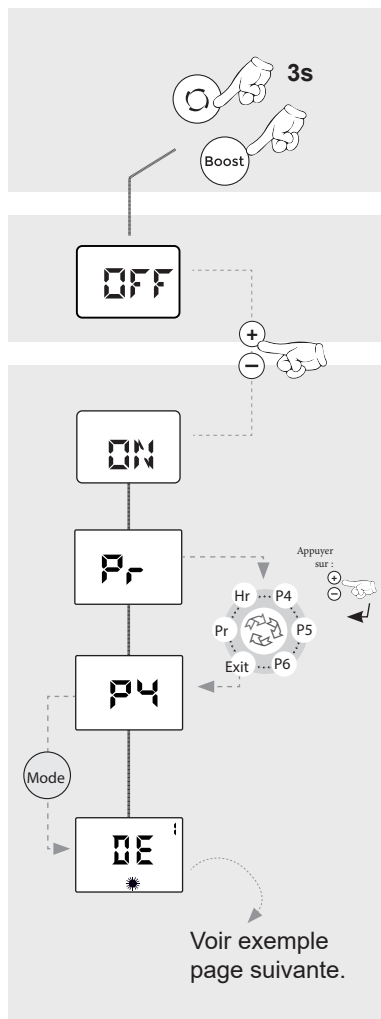
- L'écran affiche soit ON, ou OFF. Avec les touches + ou -, mettre sur la position ON. Enregistrer par la touche .

- L'écran affiche «Pr»


- Appuyer sur la touche + ou - pour choisir l'un des programmes «P4/P5/P6» dans le menu déroulant.

(Nous choisissons le programme P4, comme exemple).

- Valider par .

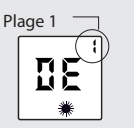
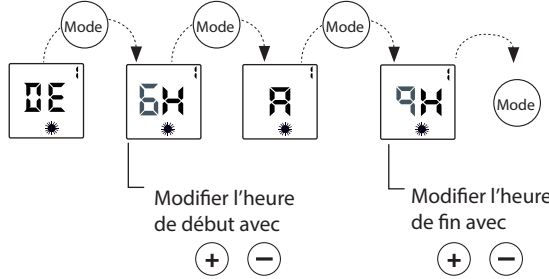
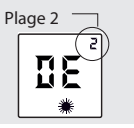
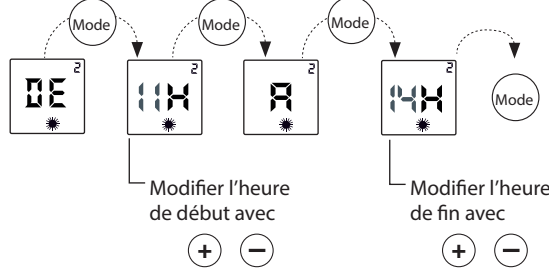
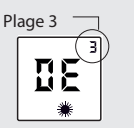
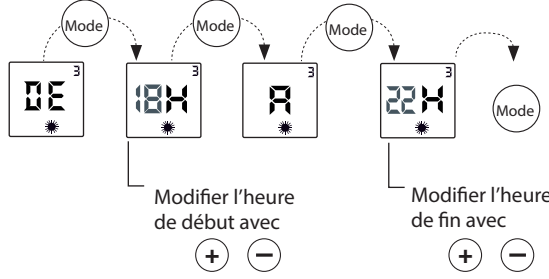


Vous pouvez ainsi définir vos propres plages horaires en mode CONFORT; les plages horaires complémentaires seront automatiquement affectées en mode ECO. (Voir exemple page suivante).

 Pour les programmes P4/P5/P6, par défaut, le réglage usine est sur Eco toute la journée.

COMMENT ÉTABLIR UN PROGRAMME PERSONNALISÉ ? EXEMPLE - P4

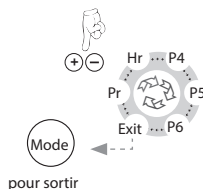
Prenons l'exemple pour le LUNDI « LU : P4 », nous souhaitons avoir la température de consigne CONFORT sous 3 plages horaires différentes : le matin de 6h à 9h, le midi de 11h à 14h et le soir de 18h à 22h.

Ex. de 6h à 9h	Choix : page 1	Résultat
		<p>La plage horaire n°1 de 6h à 9h est validée, vous passez automatiquement à la plage horaire n°2</p>
		<p>La plage horaire n°2 de 11h à 14h est validée, vous passez automatiquement la plage horaire n°3</p>
		<p>La plage horaire n°3 de 18h à 22h est validée, vous revenez à la position initiale Pr.</p> <p>Programmer P5 ou P6 ou choisir Exit pour sortir. Valider par (Mode).</p>

- Procédez de la même manière pour les programmes P5 et P6,

- Valider par (Mode) et choisir «Exit» pour sortir, puis valider par (Mode).

- Si vous souhaitez, vous pouvez revenir au fonctionnement automatique par fil pilote. Mettre sur la position OFF (voir chapitre 2.5.1).



2.6 - Autres paramétrages :

2.6.1 - Verrouillage parental simple :

Appuyer simultanément sur les touches + et - pendant 3s pour verrouiller ou déverrouiller le clavier.



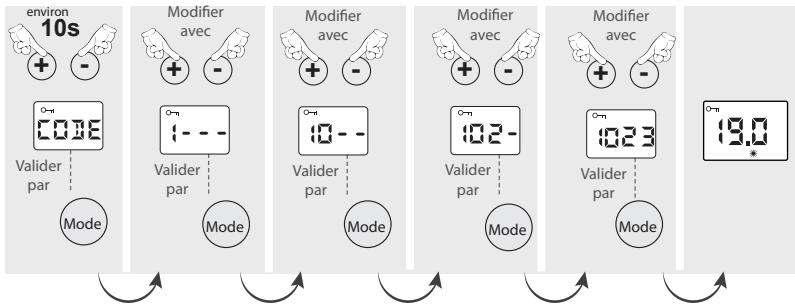
i

Cette fonction permet de bloquer l'accès aux réglages de l'appareil afin d'empêcher toute modification intempestive. La touche Marche / Arrêt chauffage demeure active, même quand le verrouillage parental est activé.

2.6.2 - Verrouillage parental avec code :

Vous avez la possibilité de verrouiller le clavier par un code personnel à 4 chiffres

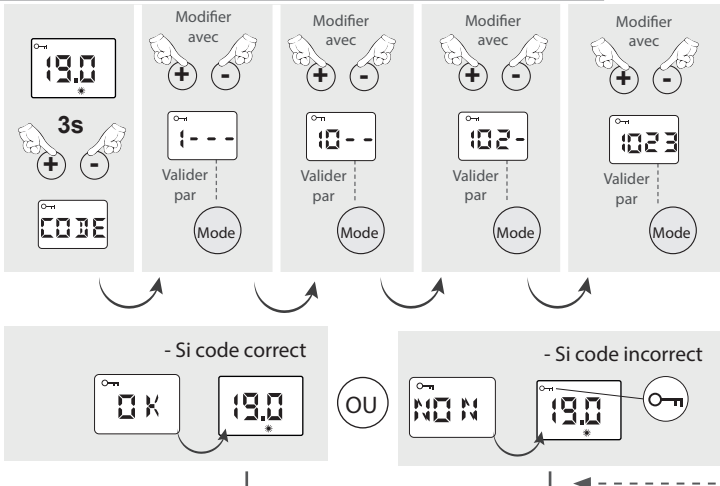
- Pour verrouiller



i


Il est IMPORTANT de bien se souvenir de ce code. En cas d'oubli, vous ne pourrez plus déverrouiller le clavier

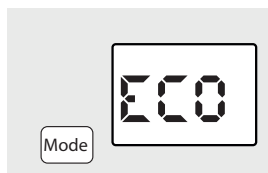
- Pour déverrouiller



2.7 - Les fonctions économiques :

2.7.1- Mode Economique « ECO » :

Appuyer successivement sur  jusqu'à ce que le mode Economique «ECO» s'affiche.



Pour visualiser la consigne ECO, appuyer brièvement sur + ou –.

Pour modifier la température de consigne ECO :

Appuyer sur  3s jusqu'à ce que la température de consigne ECO clignote.

Appuyer sur + ou – pour modifier.

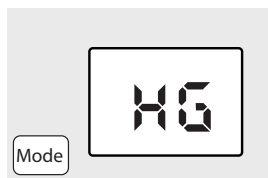
Pour valider, appuyez sur .



En cas d'absence de courte durée (+ de 2h), il est conseillé, pour un maximum d'économie, d'utiliser ce mode de fonctionnement. Il provoque un abaissement de la température de la pièce de 3,5.°C environ par rapport à la température de consigne.

2.7.2- Dérogation en Mode Hors-Gel «HG» :

Appuyer successivement sur  jusqu'à ce que le mode Hors-Gel « HG » s'affiche.

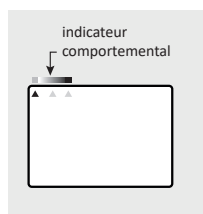


Pour un maximum d'économie, en cas d'absence de longue durée (+ de 24h), utilisez ce mode. Il permet de maintenir la température de la pièce à environ 7°C.

2.7.3 - L'indicateur comportemental :


Cet indicateur permet d'optimiser le réglage de la température de confort. En fonction de sa position, le curseur sensibilise l'utilisateur sur le caractère économe ou non du réglage. Si le curseur se trouve au niveau du symbole vert, la température réglée est inférieure ou égale à la température conseillée de 19°C.

Le curseur apparait lors d'un changement de consigne



Cet indicateur permet de contrôler mais aussi d'ajuster la température désirée en fonction de son impact sur la consommation

2.7.4 - Le témoin de chauffe :








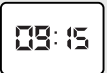
Le témoin  vous indique la mise en chauffe de votre appareil. Lorsque la température souhaitée est stabilisée, il s'allume et s'éteint selon les besoins de chauffe.





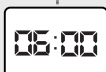



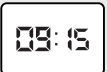

2.7.5 - La fonction «REPEAT» :

La fonction «REPEAT» permet d'enregistrer jusqu'à 2 horaires auxquels le préchauffage de la salle de bain s'enclenchera automatiquement tous les jours pour qu'elle soit à la bonne température lors de son utilisation.

1- Enregistrement des heures «REPEAT»

<p>Exemple</p>   Appuyer 3s <p> s'allume et reste allumée</p> <p> l'heure clignote 2 fois ENREGISTREMENT OK</p>	<p>Exemple</p>   Appuyer 3s <p> s'allume et reste allumée</p> <p> l'heure clignote 2 fois ENREGISTREMENT OK</p>
--	--

2- Visualisation / Effacement des heures «REPEAT»

<p>Visualisation</p>  Appuyer <p> s'allume</p> <p></p> <p>Effacement</p>  Appuyer 3s <p>RETOUR A L'ETAT INITIAL</p>	<p>Visualisation</p>  Appuyer <p> s'allume</p> <p></p> <p>Effacement</p>  Appuyer 3s <p>RETOUR A L'ETAT INITIAL</p>
---	---


En cas d'absence d'enregistrement, les deux LED sont éteintes et l'écran affiche «NON» pendant une seconde avant de revenir à l'état initial.

3- Etat dans les différents Modes




En mode Arrêt chauffage, Arrêt fil pilote, la fonction «REPEAT» est désactivée, les deux LED associées sont éteintes.

En mode Hors-Gel (manuel ou fil pilote), la fonction «REPEAT» et l'accès au menu d'enregistrement et de consultation restent actifs.


2.7.6 - La fonction «Boost» :

La fonction  permet d'activer la puissance maximale de chauffe de l'appareil pendant une durée réglable.


1- Activation et désactivation

Appuyer sur la touche  pour activer la puissance de chauffe maximale de l'appareil, réglage de la durée avec les touches  et  (de 5 minutes à 2 heures).

2- Réglage de la durée par défaut

Après lancement de la fonction «Boost» avec le choix du réglage de la durée, effectuer un appui long de 3 secondes sur la touche  pour enregistrer cette durée comme étant celle par défaut.

2.7.7 - Détecteur de fenêtre ouverte :

Le symbole  apparaît à l'écran lorsque le chauffage s'est arrêté suite à une détection de fenêtre et/ou de porte ouverte.

Un appui sur une touche remettra automatiquement le chauffage en fonctionnement.

Pour activer ou désactiver la fonction fenêtre ouverte voir le chapitre (2.7.8 - Paramétrage des fonctions annexes)






Cette fonction arrête automatiquement le chauffage en cas de détection d'une chute brutale de température dans la pièce (Ex : une fenêtre ou une porte ouverte).

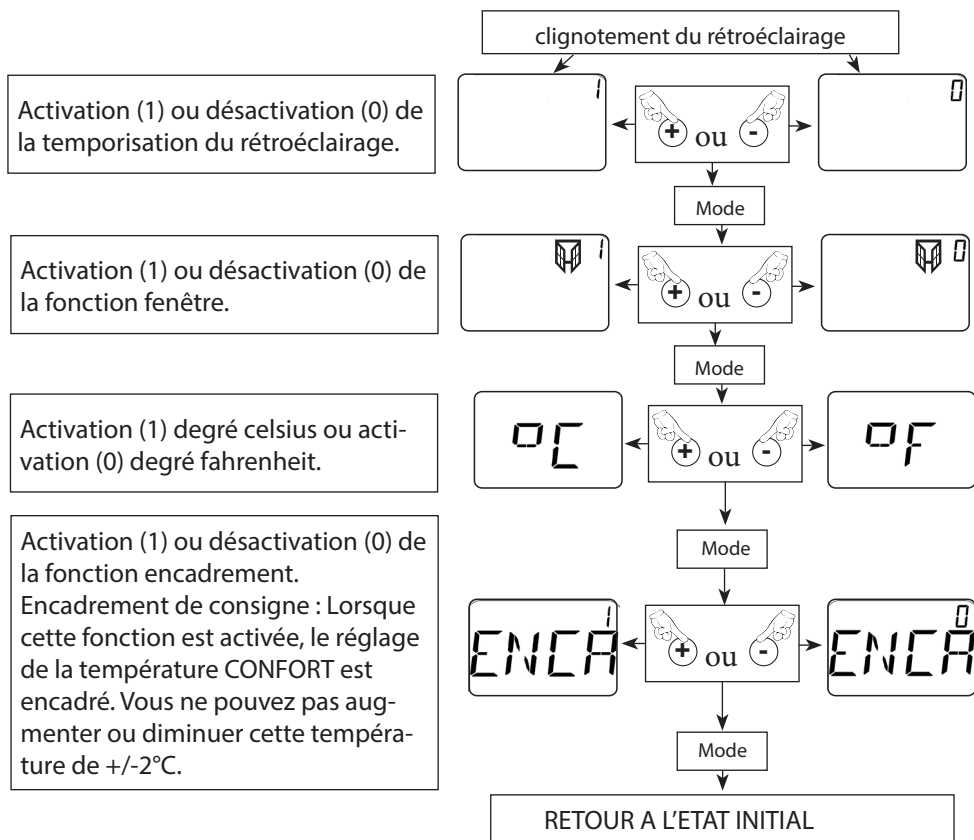
2.7.8 - Paramétrage des fonctions annexes :

Ce menu vous permet de verrouiller ou de déverrouiller certaines options et de régler certains paramètres.



Pour accéder au **NIV2**, appuyer sur , l'écran affiche **.....**.

Un appui de 3s sur  et sur  l'écran affiche **NIV2**. Un appui de 3s sur  donne accès au réglage des différents paramètres (voir ci-dessous).



- Mise en harmonie des affichages (Thermostat/Thermomètre) :

- Opération facultative -

Il n'est pas anormal qu'il y ait un écart entre l'affichage de l'appareil et celui d'un thermomètre. Si cet écart est supérieur à +/- 0,5°C, il est possible d'harmoniser les deux affichages.

Mode opératoire :

Pour comparer la température affichée par le radiateur avec celle indiquée par un thermomètre, il faut :

- s'assurer que les consignes de la notice d'installation, notamment le positionnement et les distances minimales, sont respectées,
- fermer tous les ouvrants extérieurs du logement ainsi que la ou les portes intérieures du local chauffé par le radiateur,
- placer votre thermomètre au centre de la pièce à une hauteur d'environ 1,2m, ne pas le poser sur un meuble,
- mettre le radiateur en mode CONFORT manuel,
- vérifier que votre consigne est réglée entre 17 et 23°C,
- attendre la stabilisation thermique du local (environ 6h) et éviter autant que possible les allées et venues dans le local,
- s'assurer que la température affichée sur le radiateur et celle sur le thermomètre sont stables.

Ce réglage ne peut être réalisé que si les conditions ci-dessus sont respectées.

Le thermostat étant sur mode CONFORT, appuyer 3s sur MODE, deux cas peuvent se présenter :

- La température de consigne clignote, l'harmonisation est alors possible.



- Afficher la température indiquée par votre thermomètre avec

les touches  et .

- Valider par la touche MODE

- L'affichage indique «NON» : l'harmonisation est impossible (il faut alors attendre que la température se stabilise).



Si vous n'exercez aucune action sur les touches  et  pendant 15 secondes, l'afficheur revient à sa position initiale.



Cette fonction ne corrige pas les défauts d'installation et doit être utilisée uniquement si l'installation est conforme.

NATURE	VERIFICATION	ACTION
L'appareil ne chauffe pas	■ S'assurer que l'écran digital est actif.	■ Appuyer sur Marche. ■ Appuyer successivement sur Mode jusqu'à ce que la position Confort s'affiche.
	■ Si l'écran digital n'est toujours pas allumé.	■ S'assurer que les disjoncteurs d'installation sont enclenchés et appuyer sur Marche.
	■ S'assurer d'être en mode confort	■ Appuyer successivement sur Mode jusqu'à ce que la position Confort s'affiche.
	■ S'assurer que la fonction fenêtre ouverte n'est pas activée et qu'une fenêtre ou une porte n'est pas ouverte dans la pièce.	■ Fermer la porte et/ou la fenêtre, réinitialiser la fonction, voir chapitre 2.7.7.
	■ L'écran digital est actif, le témoin de chauffe est éteint.	■ Vérifier la valeur de la consigne. ■ La température ambiante ne nécessite pas de chauffer. ■ L'appareil est en mode Eco ou mode Nuit ou en délestage : s'assurer que le système de délestage n'a pas coupé l'alimentation de l'appareil.
L'appareil chauffe tout le temps	■ Vérifier que le réglage de la température n'a pas été modifié. ■ Vérifier que l'appareil n'est pas situé près d'une porte ouverte ou/et dans un courant d'air.	■ Régler de nouveau la température. ■ Fermer la porte ou supprimer le courant d'air.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmation	■ Vérifier qu'il est en mode programmation ■ Vérifier la programmation	■ Mettre en mode programmation ■ Réaliser la programmation

DANS TOUS LES AUTRES CAS, CONTACTEZ UNE PERSONNE QUALIFIÉE

- Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage en passant l'aspirateur.
- Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, ...) et un chiffon type microfibras. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT DE L'APPAREIL.

Recommandations et conseils

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ.

IMPORTANT : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDICÉES SUR L'ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE.

L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension- DBT) de compatibilité électromagnétique (CEM), et de limitation de substances dangereuses (ROHS) et d'écoconception applicable aux produits liés à l'énergie (ERP).

classe II

Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).

IP....

Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides



LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ LES RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.

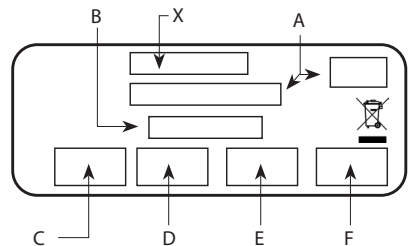


Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

L'étiquette signalétique est placée en bas et à droite (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep.A) à préciser pour le SAV.
- Sa puissance en Watt (rep. B).
- Les certificats de conformités, adresse (rep. C-D-E-F).
- N° du constructeur (rep X).



GARANTIE

Document à conserver par l'utilisateur et à présenter en cas de réclamation.

Le présent document doit être conservé par l'utilisateur et présenté en cas de demande de prise en charge au titre de la garantie.

GARANTIE Commerciale - Les produits bénéficient d'une garantie commerciale de 3 ans à compter de la date d'achat, sous réserve de présentation d'un justificatif d'achat (facture ou ticket de caisse). À défaut de justificatif d'achat, la garantie pourra être appliquée à partir de la date de fabrication du produit, sous réserve de sa traçabilité. La garantie commerciale est valable uniquement en France métropolitaine. Cette limitation géographique ne fait pas obstacle à l'application des garanties légales de conformité et des vices cachés, conformément aux dispositions applicables dans l'Union européenne. La garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnue(s) défectueuse(s) du Produit. Sont entendues comme défectueuses, les pièces présentant un défaut de fabrication. La garantie exclut tout frais de main d'oeuvre et de déplacement (tels que notamment ceux liés à la récupération, le démontage et remontage du Produit ou de la pièce défectueuse), tout frais de transport / expédition des Produits ou de la / des pièce(s) défectueuse(s), ainsi que toute indemnité à titre de dommages et intérêts. La garantie ne peut être actionnée que pour les Produits qui ont fait l'objet d'un usage normal dans les conditions d'emploi pour lesquelles ils sont prévus, et conformément aux prescriptions des notices d'utilisation et modes d'emploi accompagnant les Produits. La garantie ne s'applique pas en cas de cas fortuits ou de force majeure ainsi que pour les remplacements ou réparations qui résulteraient de l'usure normale des Produits, de détériorations ou d'accidents provenant de la négligence ou de la faute de l'utilisateur ou tout tiers, de transformation sur les Produits, du défaut d'installation, d'un dimensionnement inadapté, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50 160, de surveillance, d'entretien, de stockage et d'utilisation anormale ou non conforme aux prescriptions de la notice.

GARANTIES Légales - Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle à l'application des garanties légales prévues par la loi, notamment la garantie des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil), la garantie légale de conformité (articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation), dont le consommateur pourrait bénéficier auprès du vendeur, lesquelles s'appliquent indépendamment de la garantie commerciale mentionnée ci-dessus.



Noirot

BON DE GARANTIE

Référence d'appareil.....

Semaine de fabrication.....

Nom et adresse de l'utilisation :

.....

.....

....

CACHET DU VENDEUR



Noirot

SERVICE CLIENT : +33 (0)9 78 45 10 23
service-consommateur@noirot.fr



noirot.fr